

Espaces verts et fleurissement

Le patrimoine vert de La Madeleine s'enrichit chaque année, la Ville développant ses actions en faveur de l'environnement.

La Madeleine, 22 hectares de patrimoine végétal et floral

La Ville de La Madeleine affiche 3 fleurs au panneau des Villes et Villages Fleuris.

Ce concours récompense le fleurissement et les différentes actions en faveur du Développement Durable.

Toute l'année, les jardiniers du service des espaces verts s'appliquent à fleurir la Ville : tout en s'adaptant aux spécificités de chaque site (rues étroites, habitat dense,...), ils s'appliquent à offrir un fleurissement original et de qualité. On recense par exemple :

- 21 squares et parcs
- + de 3500 arbres (33 espèces différentes et des sujets remarquables dont un Magnolia jaune au Square du Château)
- 35 000 plantes annuelles par an
- 60 arbres plantés en moyenne par an
- 73 massifs

La Madeleine zéro-phyto

La loi dite « zéro-phyto » interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation par les collectivités et l'État des produits phytosanitaires dans les espaces verts.

La Ville de La Madeleine met en place plusieurs techniques alternatives :

- Le désherbage des massifs, caniveaux, trottoirs... est réalisé mécaniquement ou à l'aide de techniques alternatives (eau chaude, désherbage thermique, mousse, engrais organiques)
- Réalisation de paillage (mulch, cosses de cacao, paille...) des massifs et jardinières afin de limiter l'arrosage et le désherbage
- Utilisation de plantes couvre-sols pour limiter le désherbage
- Lutte intégrée : installation de pièges entonnoirs contre les cochenilles pulvinaires et mise en place de larves de coccinelles prédatrices pour lutter contre les pucerons

Service Développement durable

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 20 12 79 75](tel:0320127975)
developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier
[Arrêté parcs et jardins \(.pdf - 410.68 Ko\)](#)

Lien utile

[Faire une demande d'aide municipale](#)